

un bon effet, et il sut faire preuve du plus grand tact et du coup d'œil sûr d'un négociant avec l'astucieux Riel. Pendant la campagne, le major Boulton fut fait prisonnier par les rebelles et condamné à être fusillé dans les vingt-quatre heures. Ce fut seulement par l'entremise de M. Smith qu'il échappa à l'horrible sort de Scott, et à la condition que le premier se rendrait dans tous les établissements anglais, pour persuader à leurs habitants d'envoyer des représentants, afin de tenir conseil avec Riel, ce qui fut fait. Dans le mémoire préparé par M. Smith, celui-ci cite les paroles de Riel, qui dit, en toutes lettres, que ce fut sur les instances de M. Smith qu'il épargna la vie du major Boulton.

Pendant tout ce temps, M. Smith déployait la plus grande énergie à persuader aux habitants du district d'élire et d'envoyer au plus tôt leurs délégués au gouvernement fédéral, et à induire la population à entrer paisiblement dans la confédération, ce qu'il devait avant longtemps mener à bonne fin. C'est surtout grâce à son tact et à son zèle que la rébellion se termina sans plus grand désastre et qu'on put en arriver à une conclusion relativement amicale.

En 1870, M. Smith fut le gouverneur résident, ou le gouverneur en chef, de la "terre du prince Rupert," et le dernier gouverneur résident, nommé par la compagnie de la Baie d'Hudson pour les fins de transférer son gouvernement et la terre du prince Rupert au Dominion. M. Smith devint ensuite commissaire en chef de la compagnie de la Baie d'Hudson, poste qu'il occupa durant plusieurs années. Comme gouverneur résident, c'est lui qui avait présidé la dernière réunion du conseil ayant droit de gouvernement.

Avec sir Francis Johnson et l'honorable M. Brelland, il fut nommé l'un des premiers conseillers exécutifs et législatifs du territoire du Nord-Ouest et, en 1870, il fut élu le premier député pour Winnipeg. En 1871, il fut élu député pour Selkirk, y compris Winnipeg et les comtés adjacents, au parlement du Canada, et continua de représenter cette division jusqu'en 1880, après avoir, lorsque l'on eut aboli le double mandat, en 1874, donné sa démission à la chambre locale. Ayant établi sa résidence à Montréal, il fut élu député pour Montréal-Ouest en 1887, et réélu dans la même division, avec une immense majorité, en 1891.

En 1886, Sa Majesté voulut bien conférer à M. Smith le titre de chevalier-commandeur de l'ordre de Saint-Michel-et-Saint-Georges,